

Bienvenue au monde des affaires

Les Centres de soutien aux entreprises au Japon

Les Business Support Centers (BSC – Centres de soutien aux entreprises), situés dans les districts commerciaux de six grandes villes japonaises, illustrent parfaitement l'hospitalité japonaise. Gérés par le Japan External Trade Organization (JETRO – Office japonais du commerce extérieur) [www.jetro.go.jp], chacun de ces centres peut servir de « second bureau » aux entreprises étrangères et aux organisations gouvernementales sans but lucratif en quête de débouchés pour le commerce ou l'investissement au Japon.

À Tokyo, Osaka, Yokohama, Nagoya, Kobe et Fukuoka, les BSC sont ouverts pendant les heures normales d'affaires (de 9 à 5, sauf les jours fériés) et peuvent être utilisés par les entreprises privées admissibles pendant une période allant jusqu'à quatre mois, et par les organisations gouvernementales sans but lucratif œuvrant dans le commerce et l'investissement, pendant une période maximale de un an.

Ouvrir des horizons au Japon

Pour aider les représentants d'entreprises étrangères à se sentir à l'aise dans le monde des affaires japonais, les BSC offrent les services suivants à titre gracieux :

- des locaux privés avec de l'espace pour deux à trois personnes, meublés de bureaux de travail, de chaises et d'armoires de rangement et équipés de télécopieuses et de téléphones;
- des postes informatiques (sans les ordinateurs);
- des bibliothèques bien garnies, présentant divers documents utiles pour la commercialisation, dont des répertoires d'entreprises, des brochures et autres publications pertinentes;
- des salles de conférence polyvalentes (à Tokyo) pour les colloques, les réunions d'affaires et les expositions de produits.

Les BSC sont dotés de conseillers bien informés sur les stratégies de commercialisation, les procédures d'importation et les caractéristiques propres aux différents marchés. Ces conseillers sont également en mesure de compiler des listes de personnes-ressources et de donner des conseils sur la façon de procéder pour obtenir des rendez-vous. Les assistants fournissent des services essentiels comme répondre au

téléphone, noter les messages et recevoir les télécopies et le courrier.

Le personnel des BCS facilite également l'obtention des services d'interprètes, de traducteurs, d'employés de soutien, de coordonnateurs de voyages d'affaires, de comptables, d'avocats et de conseillers en



Un bureau offrant de l'espace pour deux à trois personnes dans un Centre de soutien aux entreprises au Japon.

investissement (tels que la Foreign Investment in Japan Development Cooperation – Société d'expansion de l'investissement étranger au Japon). Les frais des services professionnels fournis sont à la charge des clients des BSC.

Comment faire une demande

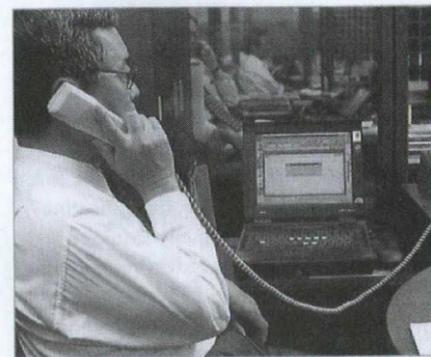
Les entreprises désireuses de tirer parti des services des BSC pour se tailler une place sur le marché japonais doivent s'adresser au représentant de JETRO le plus proche, ou encore au conseiller commercial principal, pour demander une entrevue. Au Canada, JETRO tient des bureaux à

Toronto, à Montréal et à Vancouver. Un formulaire de demande dûment rempli et signé doit également être acheminé à JETRO, accompagné d'une brochure de l'entreprise et d'un petit portrait photographique.

Pour plus de détails sur les « Business Support Centers », cliquer sur www.jetro.go.jp et suivre les liens qui mèneront au formulaire de demande (Application for applicants outside of Japan).

Ouvrir la porte d'un bureau BSC est le moyen le plus facile pour une entreprise canadienne de voir s'ouvrir à elle les portes du Japon.

Pour plus de renseignements, communiquer avec M^{me} Takako Shibata, Trade Promotion, JETRO Toronto, tél. : (416) 861-0000 poste 230, téléc. : (416) 861-9666, courriel : takako_shibata@jetro.go.jp ou avec M. Jean-Pierre Petit, délégué commercial, MAECI, tél. : (613) 996-2467, téléc. : (613) 944-2397, courriel : jeanpierre.petit@dfait-maeci.gc.ca ✪



Le bureau d'un conseiller au Centre de soutien aux entreprises.



Promotion conjointe de la technologie sans fil Le Canada et Hong Kong signent un protocole d'entente



La signature, en mars 2002, d'un protocole d'entente entre l'Association canadienne des télécommunications sans fil (ACTS) et la Hong Kong Wireless Technology Industry Association (WTIA) a renforcé les liens entre le Canada et Hong Kong à ce chapitre. Prenant appui sur le protocole d'entente précédent conclu en 1998 entre le Canada et Hong Kong pour assurer la coopération dans le domaine des TI et des télécommunications, ce protocole d'entente, le dernier en date, définit le cadre de la collaboration future des deux associations en vue de promouvoir la technologie sans fil et la coopération des deux régions dans ce secteur d'activité.

La WTIA (www.hkwta.org) est un organisme sans but lucratif enregistré à Hong Kong qui a pour mission de faire mieux connaître les applications sans fil, d'en promouvoir le développement et l'utilisation et de stimuler les échanges et les partenariats entre les entreprises du secteur du sans fil. Regroupant notamment des fournisseurs d'applications sans fil, des exploitants de réseaux mobiles, des fabricants de dispositifs mobiles, des fournisseurs

et distributeurs de matériel et de logiciels, des intégrateurs de systèmes et des consultants, l'Association compte de nombreux membres.

Située à Ottawa, l'ACTS (www.cwta.ca), est l'autorité canadienne compétente pour tout ce qui touche la technologie sans fil au Canada, son évolution et ses tendances. Elle représente des fournisseurs de services de téléphonie cellulaire et de communications personnelles (SCP), de services de messagerie, de radiocommunication mobile, de télécommunication fixe sans fil et de télécommunication mobile par satellite, ainsi que des développeurs de produits et de services pour l'industrie du sans fil.

Partager les succès du sans fil

La signature du protocole d'entente a eu lieu lors de la récente Hong Kong Information Infrastructure Exposition & Conference 2002 (www.hkiexpo.com), en présence de M^{me} Eva Cheng, secrétaire par intérim à Technologie de l'information et Radiodiffusion de la Zone administrative spéciale de Hong Kong, et de M. Jean-Claude Bouchard, sous-ministre adjoint à Industrie Canada et chef de la mission commerciale canadienne à la conférence.

« Les nouvelles d'un partenariat de ce genre sont toujours bien accueillies parce que l'économie du Canada ainsi que celle de Hong Kong sont tributaires du commerce, de dire M. Bouchard. L'industrie canadienne des télécommunications sans fil est un moteur primordial de l'avenir économique de notre pays et de son activité commerciale internationale. »

Le protocole d'entente aidera les deux organismes à concrétiser leur vif désir de promouvoir la technologie sans fil et de créer des débouchés parmi leurs propres membres dans leurs propres marchés. Les deux associations échangeront

des connaissances, des recherches et des données, organiseront des activités d'expansion des affaires, comme des missions commerciales, des conférences et des expositions, et stimuleront les échanges commerciaux.

« L'ACTS est avide de cultiver ces nouvelles relations, » a affirmé le président-directeur général de cette dernière, M. Peter Barnes. « La combinaison des points forts de nos industries respectives, ainsi que l'ouverture de nouveaux débouchés pour nos produits et nos services, contribuera à accroître la renommée économique dont Hong Kong et le Canada jouissent déjà dans le secteur des télécommunications. »

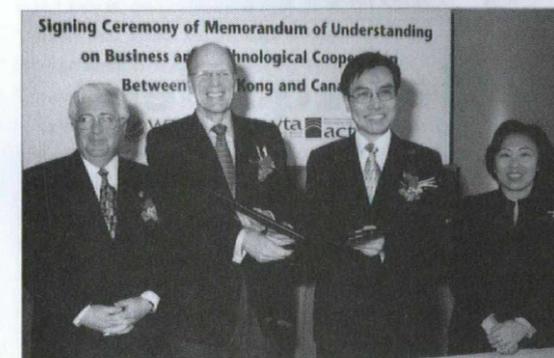
Le président du conseil d'administration de la WTIA, M. Duncan Lau, également enthousiaste, a indiqué pour sa part que « la WTIA a hâte de promouvoir la coopération entre les entreprises de Hong Kong, de la Chine et du Canada qui mettent au point des applications sans fil ».

« Ce nouveau partenariat facilitera les échanges commerciaux entre les deux pays et accentuera le partage des connaissances. »

Depuis la signature du protocole d'entente, les deux groupes ont déjà commencé à échanger les initiatives et les débouchés, et en sont actuellement à l'étape du jumelage avec des entreprises qui cherchent des projets commerciaux — une excellente preuve de la force des liaisons sans fil.

Pour tout renseignement, joindre :

- M. Marcel Belec, Direction de la Chine, MAECI, tél. : (613) 995-6962, courriel : marcel.belec@dfait-maeci.gc.ca
- M. Brian Wong, agent commercial, consulat général du Canada à Hong Kong, tél. : (011-852) 2847-7414, courriel : brian.wong@dfait-maeci.gc.ca
- M. Charles Bergeron, directeur, Affaires gouvernementales, Association canadienne des télécommunications sans fil, tél. : (613) 233-4888 poste 102, téléc. : (613) 233-2032, courriel : cbergeron@cwta.ca internet : www.cwta.ca ✪



Lors de la signature du protocole d'entente entre l'ACTS et la WTIA de Hong Kong (de gauche à droite) : M. Jean-Claude Bouchard, sous-ministre adjoint, Industrie Canada; M. Peter Barnes, p.d.g., ACTS; M. Duncan Lau, président du conseil d'administration, WTIA; et M^{me} Eva Cheng, secrétaire par intérim à Technologie de l'information et Radiodiffusion de la Zone administrative spéciale de Hong Kong.